

# RÈGLEMENT GRAPHIQUE ET RISQUES NATURELS

échelle 1:5000

## APPROBATION

vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date de 10 juillet 2020

le maire, Martine PATOUREL

POS élaboration  
POS révision  
Modification simplifiée n°5

— approuvée le 24 novembre 1977  
— approuvée le 11 mars 2002  
..... 14.04/2006

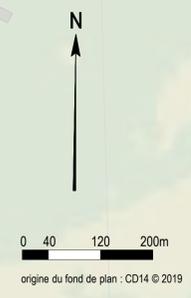
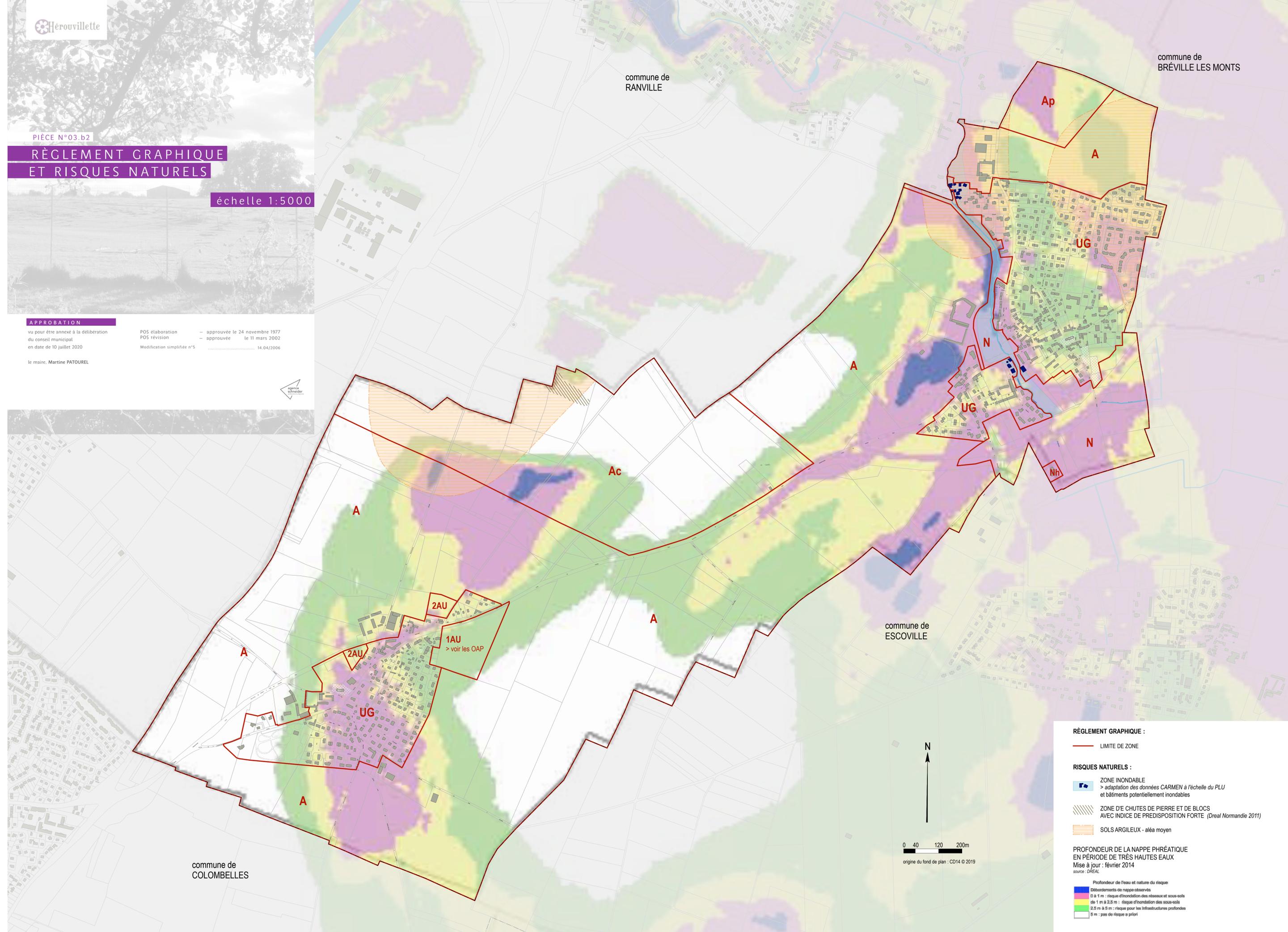


commune de RANVILLE

commune de BRÉVILLE LES MONTS

commune de ESCOVILLE

commune de COLOMBELLES



**RÈGLEMENT GRAPHIQUE :**

- LIMITE DE ZONE

**RISQUES NATURELS :**

- ZONE INONDABLE  
> adaptation des données CARMEN à l'échelle du PLU et bâtiments potentiellement inondables
- ZONE D'E CHUTES DE PIERRE ET DE BLOCS  
AVEC INDICE DE PREDISPOSITION FORTE (Dreal Normandie 2011)
- SOLS ARGILEUX - aléa moyen

**PROFONDEUR DE LA NAPPE PHRÉATIQUE EN PÉRIODE DE TRÈS HAUTES EAUX**  
Mise à jour : février 2014  
source : DREAL

Profondeur de l'eau et nature du risque

- Débordements de nappe observés
- 0 à 1 m : risque d'inondation des réseaux et sous-sols
- de 1 m à 2,5 m : risque d'inondation des sous-sols
- 2,5 m à 5 m : risque pour les infrastructures profondes
- 5 m : pas de risque a priori